

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/07/2017

Dossier complet le :

24/07/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0147

1. Intitulé du projet

CREATION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE A NEUVILLE/OISE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ASWO France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

PACK Frédéric

RCS / SIRET | 3 | 4 | 0 | | 4 | 0 | 3 | | 4 | 3 | 5 | | 0 | 0 | 0 | 2 | 7 | Forme juridique SAS

RCS : 412 666 927 RCS Versailles

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1b. Installation classée pour la protection de l'environnement (pour information)	Installation soumise à enregistrement au titre de la rubrique 1510.
39. Travaux de construction et aménagement donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire...	Construction d'un bâtiment d'environ 13 000 m ² nécessitant le dépôt d'un permis de construire.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un bâtiment destiné à une activité de logistique pour la distribution des pièces détachées de matériels HI-FI et électroménager distribuées par la société ASWO.

Le bâtiment se situe sur un terrain de 6,3 ha. Il comprendra essentiellement une zone destinée au stockage et à la préparation de commandes (12 000 m²), un pôle bureaux/locaux sociaux et des installations techniques annexes (local de charge, chaufferie, locaux électriques).

4.2 Objectifs du projet

La société ASWO exploite actuellement un établissement à Bezons (95). La forte croissance du groupe entraîne une saturation de ce site initial ce qui ne permet plus d'assurer le développement de l'entreprise. L'extension du bâtiment actuel n'étant pas possible, ASWO a décidé de construire un nouvel établissement qui remplacera ce bâtiment vétuste et inadapté au développement de l'activité.

Le choix du site de Neuville/Oise s'appuie sur plusieurs critères :

- proximité de l'établissement actuel (une vingtaine de km) permettant le transfert du personnel,
- taille du terrain favorable au projet immédiat et à une extension future,
- accès routier favorable à une activité de distribution,
- accès par le RER A (gare de Neuville Université) à moins de 500 m du site facilitant l'accès du personnel,

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet débutera par un nivellement du terrain actuellement en légère pente afin de permettre la construction de la plateforme.

La durée des travaux se fera sur 9 mois. Ils commenceront par la construction du bâtiment, puis l'aménagement des voiries et des espaces verts.

A terme, le bâtiment se composera d'une zone de stockage (entrepôt) de 12 000 m² de forme rectangulaire. Un pôle bureaux accolé à l'entrepôt en façade nord-est regroupera les bureaux et locaux sociaux sur 2 étages.

Une attention particulière sera portée sur l'aménagement des espaces verts avec maintien des arbres existants en limite nord de propriété, plantation de nouveaux arbres de hautes tiges, création de bassins d'agrément, etc.

Le bâtiment sera conçu et exploité conformément à l'arrêté du 11/04/2017 relatif aux entrepôts classés sous la rubrique 1510. Il n'est pas demandé d'ajustement ou de dérogation à ce texte. Pour mémoire, les principales caractéristiques techniques seront :

- stabilité au feu de la structure 1 h
- façades stables au feu 2h assurant la protection des tiers en cas d'incendie
- désenfumage de la zone de stockage à hauteur de 2% de la surface au sol
- mise en place d'une extinction automatique (sprinkler)
- autres moyens de lutte incendie : détection incendie, RIA, extincteurs, bornes incendie extérieures
- mise en rétention du site pour éviter l'écoulement des eaux incendie polluées vers le réseau public
- accès des secours assuré par une voie périphérique (6 m de large), des zones de mise en station des échelles, des aires de stationnement au droit des bornes incendie.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce bâtiment est conçu pour une activité de stockage et de logistique spécifique à la société ASWO.

Les marchandises présentes sont des pièces détachées de matériels audiovisuels, électroménagers, domotiques et sécurités. Ces produits (13 millions de références) sont utilisés par plus de 200 professionnels assurant le service après-vente de ces matériels. Il n'y a pas de produits dangereux présents dans ce bâtiment.

Le stockage des pièces se fera selon les tailles et la fréquence de rotation des pièces sur palettiers classiques ou sur mezzanines.

La préparation des commandes se fait manuellement selon la demande spécifique de chaque client. Des convoyeurs permettront la circulation des colis des zones de préparation vers les zones d'expédition.

L'établissement emploiera a terme 180 personnes dont la moitié sur des postes administratifs et l'autre moitié en logistique et préparation de commandes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis :

- à permis de construire
- à enregistrement et déclaration ICPE (rubrique 1510 (E), 2925 (D))

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface terrain :	63 288 m ²
- Surface bâtie :	
Entrepôt	12 000 m ²
Bureaux	2 400 m ²
Locaux techniques	240 m ²
- Espaces verts :	36 022 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Boulevard Condorcet
95000 Neuville/Oise

Coordonnées géographiques¹

Long. 49°00'53" 19N Lat. 02°04'29" 30E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

(This area contains a faint map or diagram, likely showing the project location and environmental assessment details.)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont à plusieurs km du terrain et n'ont pas d'interaction avec notre projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain se situe à plus de 5 km du PNR du Vexin français.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chateau de Neuville (MH inscrit) est à plus de 1 km à l'est.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Neuville/Oise est soumise au PPRI de la vallée de l'Oise approuvé par arrêté préfectoral du 05/07/2007. Le terrain se trouve en dehors des zones du PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bases de données BASOL et BASIAS ne recensent aucun site pollué ou site industriel sur notre terrain. Une pollution industrielle est donc peu probable.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Neuville/Oise se situe dans la zone de répartition des eaux de l'Albien-Néocomien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche se situe à plus de 20 km du terrain - voir carte en Annexe 6. Boucle de Moissons à l'ouest Forêts Picardes au nord-est Sites de Seine Saint Denis au sud-est
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se situe à 2,1 km au sud-est du terrain.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eau potable issue du réseau public. Volume estimé : 2800 m3/an
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain situé en zone AU du PLU déjà destiné à l'urbanisation.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT sur la commune.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain en dehors du PPRI de la vallée de l'Oise touchant la commune.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic routier lié : - aux arrivées et départs du personnel soit environ 150 VL/jour - à la livraison et l'expédition des marchandises réparties entre gros porteurs (soit 15 PL/jour) et camionnettes (type Renault Master : 60 VL/j)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit lié au trafic routier. Le voisinage est cependant peu sensible, le terrain étant entouré par une voie ferrée, deux routes et sans aucune habitation à proximité.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage des extérieurs (parkings et cours camion) en période d'activité nocturne.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gaz de combustion des chaudières en période froide. Appareils neufs conformes aux normes en vigueur utilisant du gaz naturel (gaz de ville).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets liquides sont : - les eaux usées sanitaires : environ 2800 m3/an rejetés dans le réseau EU de la ville. - les eaux pluviales de voirie traitées par débourbeur-déshuileur et les eaux pluviales de toiture. Rejetées dans le réseau public à débit limité (régulation par bassins d'orage)
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de logistique n'utilise pas d'eau et ne rejette pas d'effluents industriels.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déchets non dangereux : Déchets d'emballages (papier/carton / films plastiques/ palettes bois), Déchets assimilables aux déchets ménagers issus des locaux sociaux/bureaux Déchets d'entretien des espaces verts Déchets dangereux : D3E, lampes, batteries des chariots, boues des débourbeurs-déshuileurs

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Contexte urbain, pas de bâtiment sensible dans le voisinage immédiat : monument historique, site, etc). Le château de Neuville, MH inscrit se situe à plus de 1 km pas d'interaction visuel entre les deux sites. Fouilles archéologiques réalisées : pas de vestiges concernés
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain destiné à l'urbanisation actuellement sans usage spécifique.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas de projets identifiés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'activité de logistique exercée dans ce bâtiment n'est pas une source de nuisance particulière.

Les effluents sont réduits aux eaux sanitaires (rejetées dans le réseau public) et aux eaux pluviales. Ces dernières sont traitées par un piège à hydrocarbures et régulées avant rejet dans le réseau public.

Un soin particulier sera porté à l'aspect architectural et au traitement soigné des espaces verts qui représentent environ 1/3 de la surface du terrain.

Les nuisances liées au trafic routier sont limitées par le choix du terrain, à l'écart de zones habitées et à proximité de la gare RER de Neuville, permettant aux employés d'utiliser les transports en commun.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit sur un terrain destiné à l'urbanisation situé loin des zones naturelles sensibles ou de sites et monuments remarquables. Sa localisation entre la voie SNCF, les routes D48E et D203 rend le voisinage peu sensible. On notera qu'il n'y a pas d'habitation à proximité. L'activité de logistique ne transforme pas de matière et n'utilise pas de process industriel à l'origine d'effluents ou de rejets particuliers. Le terrain est viabilisé permettant un raccordement de l'établissement aux réseaux EU et EP (après traitement et régulation du débit).

La conception du site et l'activité exercée seront conformes à la réglementation des ICPE assurant un respect des normes (rejets, bruit, etc) imposées par les arrêtés correspondants. Ces points seront développés dans le dossier ICPE.

Pour ces différentes raisons, nous pensons qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Bezons**

le, 21/7/2017

Signature

Frédère PACH


Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

ASWO FRANCE

S.A.S. 416 000 €

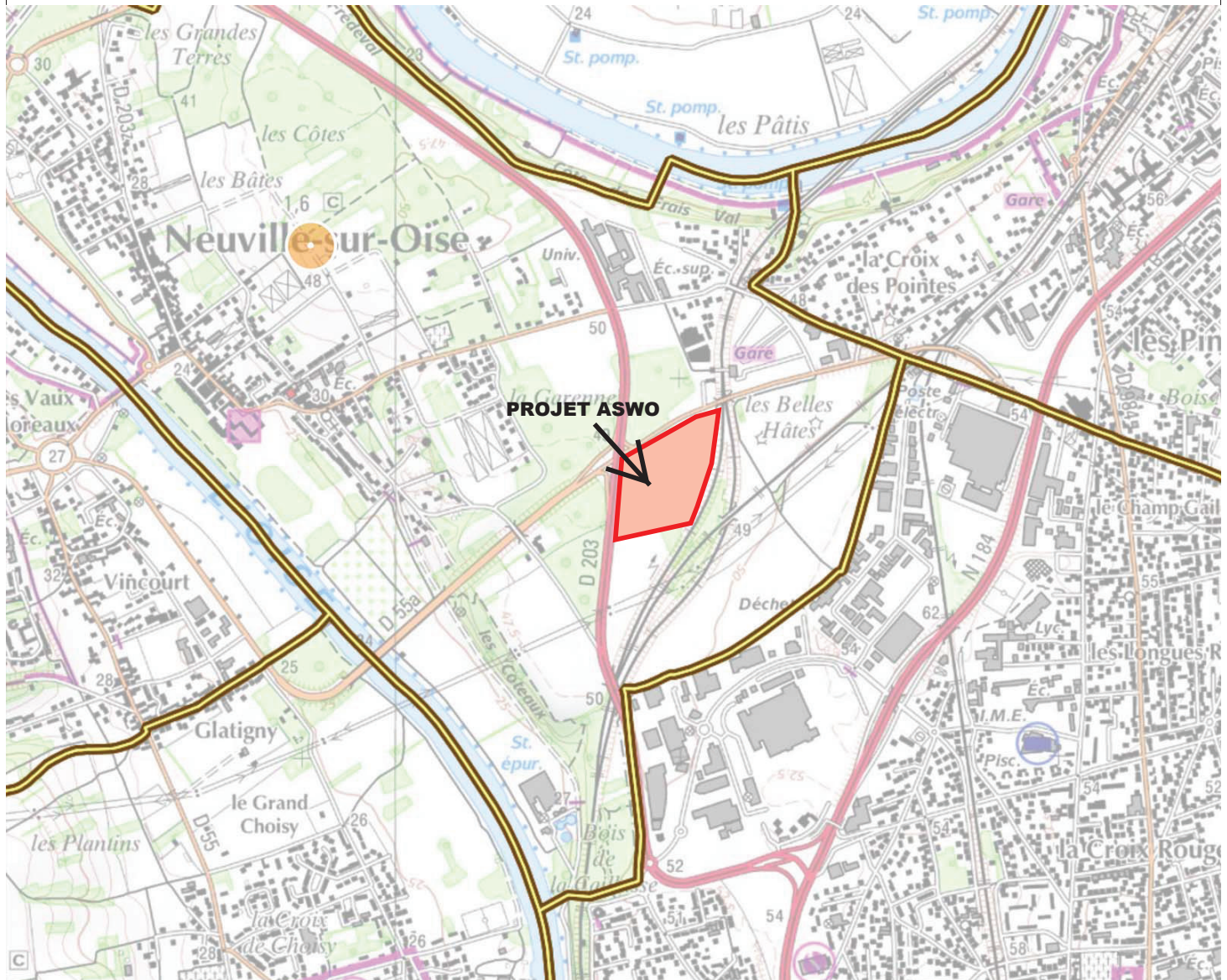
49-51, rue Casimir Périer

B.P. 40098 - 95873 BEZONS Cedex

Tél. : 0820 34 26 26

Siret 340 403 435 00027

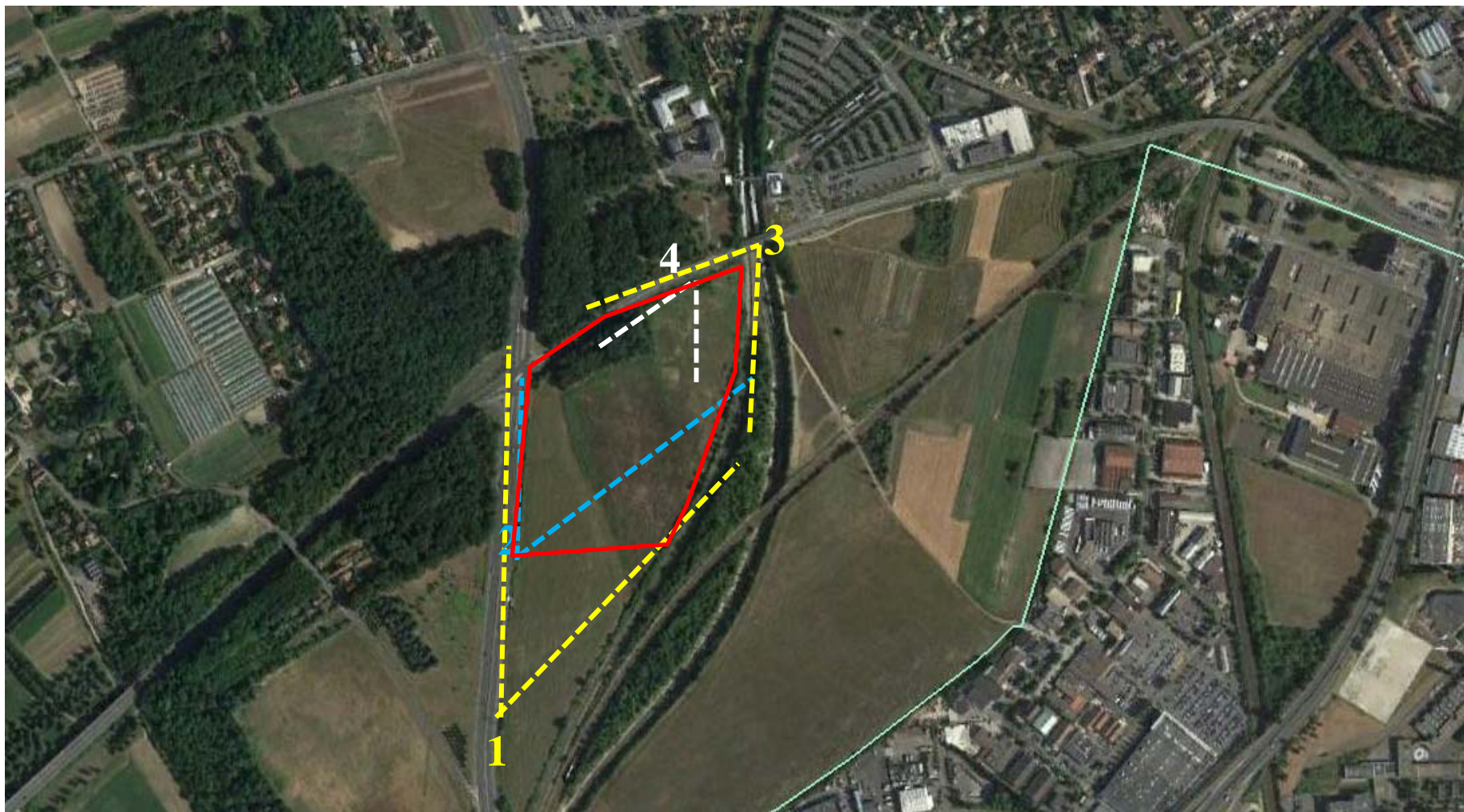
APE 46527



PLAN DE SITUATION DU TERRAIN - ASWO

Prises de vue du terrain (juin 2016)

Localisation des prises de vue





1. Vue de la RD203 – environnement élargi



2. Vue de la RD203 – environnement proche (à partir du futur accès PL)



3. Vue du boulevard Condorcet – environnement élargi



4. Vue du boulevard Condorcet – environnement proche (à partir du futur accès VL)

ASWO
 CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACTIVITES LOGISTIQUE
 NEUVILLE-SUR-OISE (95)

MATRE D'OUVRAGE	ASWO FRANCE	15 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE
ARCTHITECTE	ACTHITECTURE	700 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE
CONSEILIER ARCHITECTURE	ACTHITECTURE	700 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE
DATE DE DEBUT	15/05/2017	DATE DE FIN	15/05/2017
PROJET	ACTHITECTURE	700 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE
PROJET	ACTHITECTURE	700 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE
PROJET	ACTHITECTURE	700 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE
PROJET	ACTHITECTURE	700 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE
PROJET	ACTHITECTURE	700 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE
PROJET	ACTHITECTURE	700 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE
PROJET	ACTHITECTURE	700 RUE DE LA BIENNEUSE	95000 NEUVILLE SUR OISE

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

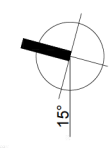
PC PLAN DES RESEAUX

02R

PROJECTIONS 906

Date: Juin 2017

Ech.: 1:500



LIMITE DE PROPRIETE

SURFACE TERRAIN : 63 364 m²

ACCES PI



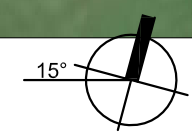
Zone boisée

Gare RER

Terres agricoles

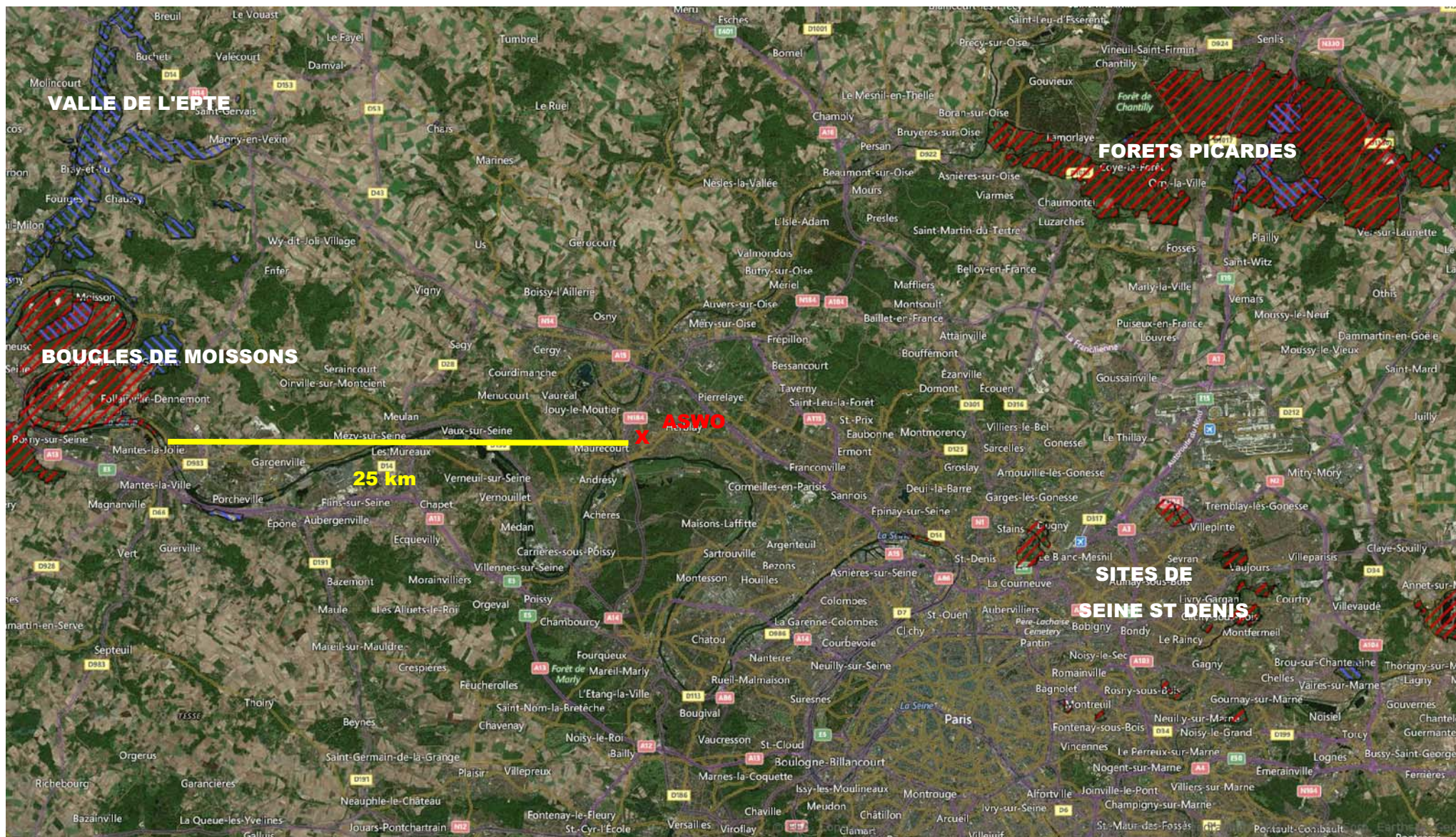
Voies ferrées

NB : L'EMPRISE DU BATIMENT SONT SOUS RESERVES CONFORMITE PLU ET DOCUMENTS REGLEMENTAIRES, ETUDES SPECIFIQUES (GEOTECHNIQUE,VRD) ET RELEVÉ GEOMETRE



NEUVILLE SUR OISE (95)

PLAN DE VOISINAGE
2017.07.05 - ECHELLE : 1/2 000



Natura 2000 Network Viewer

